



Le Réseau Santé Wallon, avec vous partout

Les prestataires de soins peuvent désormais se connecter au Réseau Santé Wallon pour y consulter les données d'un patient en mode « accès mobile », c'est-à-dire à partir de leur tablette ou de leur smartphone et en se passant de leur carte d'identité électronique (eID).

Peut-être connaissez-vous le système CSAM ? Il sert à gérer l'identification des citoyens et à organiser leur accès aux applications d'e-gouvernement d'un nombre croissant de services publics belges, comme Tax-on-web ou MyPension, par exemple. En bref, c'est la porte d'accès uniforme et sécurisée aux services en ligne des administrations, fédérales et régionales.

Depuis fin avril, cette technologie éprouvée et reconnue équipe également le Réseau Santé Wallon : l'accès d'un professionnel de santé (mais aussi d'un patient, lire notre second sujet) à son espace sécurisé sur le portail du Réseau se fait au travers de CSAM.

Un dispensateur de soins peut se connecter non seulement « comme avant », à partir de son ordinateur et avec un lecteur eID, mais aussi - nouveauté - en mode « nomade », à partir d'une tablette ou d'un smartphone. Hautement intéressant, évidemment, lors des visites au domicile des patients. Plus besoin de s'encombrer d'un volumineux dossier papier.

Petite manœuvre préalable à effectuer avant de remettre sa carte d'identité électronique et le lecteur idoine : installer et activer une application mobile qui génère un code unique et temporaire permettant de s'identifier. Il ouvrira une connexion hautement sécurisée.

L'accès mobile au Réseau Santé Wallon est assurément un cap déterminant qui vient d'être franchi, qui va en faciliter et en généraliser l'usage.

*En savoir plus sur [l'accès mobile au Réseau](#)
En savoir plus sur [CSAM](#)*

Une énorme avancée aussi pour les patients

Il n'y a pas que les prestataires de soins à bénéficier de l'évolution vers l'accès mobile. Les patients inscrits au Réseau Santé Wallon peuvent eux aussi, à partir de leur espace personnel, accéder de partout à leur dossier médical. Y compris de leur lieu de vacances.

L'accès, qui existait depuis 2013 à partir d'un ordinateur, est donc devenu possible à partir d'un smartphone ou d'une tablette. Bien que mobile, il se fait dans les meilleures conditions de sécurité, via un système d'identification officiel et éprouvé : CSAM (lire notre premier sujet).

Il s'opère à partir du site du [Réseau Santé Wallon](#) et, plus précisément, de l'espace privé de chacun. Dans un premier temps, le patient désirant bénéficier du mode mobile devra activer la clé numérique « code de sécurité via application mobile » - ce qui requiert, cette fois-là, d'utiliser un lecteur de carte d'identité électronique. Il recevra ensuite quand il voudra se connecter un code d'accès unique et temporaire sur son smartphone.

Cette facilité est intéressante à pointer à la veille des grandes transhumances estivales : elle peut être exploitée aussi, en cas de souci de santé durant les vacances, dans le cabinet d'un médecin à l'étranger.

Dans son espace personnel sur le portail du Réseau Santé Wallon, un patient peut consulter son profil : son adhésion (consentement au partage de ses données ou inscription, au niveau fédéral ou wallon), ses coordonnées, les personnes de confiance qu'il a désignées... Il peut afficher la liste des documents le concernant référencés sur le Réseau par ses prestataires de soins (*). Il peut aussi gérer les « liens thérapeutiques » qui conditionnent les possibilités d'accéder à son dossier (c'est-à-dire qu'il peut désigner les professionnels habilités à accéder à tout ou une partie de ses données mais aussi exclure nommément d'autres prestataires). Il peut enfin retracer l'historique des consultations de ses documents médicaux (donc vérifier qui a en dernier accédé à quoi et quand...).

Alimenter son dossier en textes et images

Le patient n'est pas réduit à un rôle de spectateur : il peut contribuer à alimenter le système en infos - et donc ses thérapeutes - en exploitant la fonction « Ajouter une note au journal ». Grâce à cette dernière, il pourra déposer un élément textuel ou pdf dans la partie InterMed du Réseau Santé Wallon (c'est-à-dire celle où sont stockés des dossiers résumés livrés par les médecins généralistes). A chaque texte qu'il publie, le patient peut joindre jusque trois pièces (photos, pdf...).

(*) si le patient peut consulter la liste des documents référencés, il n'accède pas toujours à leur contenu proprement dit. Sur les 30 millions de documents actuellement déposés sur le Réseau Santé Wallon, 12,5 sont déjà accessibles aux patients concernés. Ce sont les documents émanant des CHU de Liège et de Charleroi, qui ont pris la décision d'en ouvrir l'accès aux patients. Au fur et à mesure qu'ils seront imités dans cette démarche par d'autres hôpitaux, la part de population pouvant réellement « entrer » dans ses documents hospitaliers augmentera.

AXXON
QUALITÉ EN KINÉSITHÉRAPIE

**AIDE & SOINS
A DOMICILE**
Partenaire Mutualité chrétienne

INFICONSOR
asbl

AIB VUKB

**Fédération des professionnels médicaux
et des collectifs de santé francophones lux.**

CSD
Chambre
Syndicale
Dentaire

ATSf

UpSfb
union professionnelle des logistes francophones

UKB